



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.6/2005/2
22 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre
Trente-cinquième session, 2-4 mai 2005, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

FAITS INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL
SURVENUS DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION*

Note du secrétariat: Le présent document rend compte des délibérations du Groupe de travail à sa soixantième session concernant les travaux de la Section spécialisée.

* Le présent document n'a pu être soumis dans les délais, le secrétariat ne disposant pas de moyens suffisants.

Extrait du rapport du Groupe de travail (TRADE/WP.7/2004/10, par. 47 à 49)

POINT 5: Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

47. Le Président de la Section spécialisée, M. Pier Giacomo Bianchi, a informé le Groupe de travail des résultats de la trente-quatrième session de la Section spécialisée et des travaux effectués depuis par le bureau élargi:

- Propositions tendant à modifier la norme;
- Aperçu sur les autres questions qui sont en cours d'examen en vue d'éventuels amendements;
- Autres initiatives de la Section spécialisée;
- Réunions du bureau élargi en 2004 et programme d'activité pour 2005.

5 a) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE-ONU révisée

48. Le Groupe de travail a adopté le texte figurant dans les documents TRADE/WP.7/2004/3 et TRADE/WP.7/2004/3/Add.1 en tant que norme CEE-ONU révisée pour les plants de pommes de terre. Ces documents contiennent les modifications suivantes:

- Ajout dans l'introduction d'un texte sur la Convention internationale pour la protection des végétaux;
- Inclusion de dispositions pour les tubercules ratatinés;
- Achèvement de la liste des parasites et des maladies dont les plants de pommes de terre doivent être exempts;
- Définition des virus dans le glossaire;
- Usage systématique de l'expression «autorité nationale désignée»;
- Dispositions sur le calibrage;
- Amendements qui s'ensuivent dans le tableau récapitulatif des tolérances.

5 b) Informations sur les réunions du bureau élargi

49. Le bureau élargi s'est réuni à Dublin (Irlande) du 5 au 7 juillet 2004 et à East Grand Forks, dans l'État du Minnesota (États-Unis) du 4 au 6 octobre 2004. Le Président a remercié les autorités des pays en question pour l'organisation des réunions. À cette occasion, un certain nombre de questions ont été passées en revue, ce qui amènera à étoffer à nouveau la norme. D'autres sujets ont été examinés:

- Mise au point d'un séminaire expérimental de deux jours à l'intention des pays qui veulent améliorer leur production de plants de pommes de terre ou des pays importateurs qui veulent être mieux informés pour commander des plants à des pays tiers;
- Poursuite de l'établissement d'une liste des parasites posant un problème pour les plants de pommes de terre;
- Création d'un label CEE-ONU identifiable pour la norme.
